



**Vers un futur plus vert**

**SUNREF Maurice, la ligne de crédit pour  
une croissance verte et inclusive**

# DOSSIER DE PRESSE

PROGRAMME .....	1
COMMUNIQUE DE PRESSE.....	2
SUNREF MAURICE, C'EST QUOI ? .....	6
ASSISTANCE TECHNIQUE .....	7
LES PROJETS ELIGIBLES SOUS SUNREF .....	8
CRITERES D'ELIGIBILITE TECHNIQUE.....	9
SOUMETTRE UN PROJET .....	11



# PROGRAMME

## PUBLIC CIBLÉ

Banque, Hôtelier, Commerce / Supermarché, Industrie, Assurance, Cabinet d'ingénierie, Architecture et Construction, Fournisseur d'équipements, Institution du privée, Ministère, ONG, Particulier

## THÉMATIQUES ABORDÉES

- **Atténuation au changement climatique** : énergies renouvelables, efficacité énergétique en industrie et dans le bâtiment, mobilité électrique
- **Adaptation au changement climatique** : vulnérabilité environnementale, gestion de la ressource en eau, traitement des effluents liquides, construction de bâtiment résilient, agroécologie, gestion des zones côtières
- **Genre** : égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

## INTERVENANTS

André Pouillès-Duplaix - AFD

Stéphanie Ah Tow - MCB

Shaktiraj Judivadoo – SBM

Mickaël Apaya – Business Mauritius

Vimal Motee – Business Mauritius

Kamlesh Dookayka – MARENA

Tony Lee Luen Len – GBCM

### **Assistance technique AETS – ARTELIA**

Safia Dworjack –Cheffe de projets

Philippe Beutin – Coordinateur général

Avinash Ramessur – Coordinateur local

Aurélie Le Dissez – Experte zone côtière

Michel Schlaifer – Expert Adaptation

Ana Vilar – Experte Genre

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **SUNREF Maurice, la ligne de crédit verte de Rs 3 milliards, suscite l'engouement des opérateurs économiques mauriciens**

**Balaclava, 5 mars 2020** – L'évènement de mobilisation des acteurs de SUNREF (Sustainable Use of Natural Resources and Energy Finance) Maurice a rassemblé plus de 250 participants représentant un large éventail du secteur privé mauricien à l'hôtel Westin Turtle Bay. Cette manifestation leur aura permis de se familiariser davantage avec les trois axes majeurs de cette ligne de crédit pour une croissance verte et inclusive, c'est-à-dire l'atténuation et l'adaptation au changement climatique et l'égalité professionnelle femmes-hommes, et d'échanger avec les deux banques partenaires de SUNREF Maurice, en l'occurrence la Mauritius Commercial Bank Ltd et la SBM Bank (Mauritius) Ltd.

Par la mise à disposition d'une ligne de crédit de Rs 3 milliards (75 millions d'euros) de l'Agence française de développement (AFD), SUNREF Maurice vise donc à encourager les entreprises et particuliers mauriciens à investir dans l'atténuation au changement climatique (énergies renouvelables, efficacité énergétique, mobilité électrique, bâtiments verts), l'adaptation au changement climatique (consommation et traitement d'eau, gestion des zones côtières, agroécologie) et l'égalité des genres (suite à l'élaboration d'un plan d'action découlant d'un exercice d'autodiagnostic), grâce notamment à des primes à l'investissement pouvant représenter jusqu'à 16% du montant global des emprunts et une assistance technique gratuite.

#### **L'équivalent de 260 000 tonnes de CO2 économisées annuellement**

Comme l'explique le directeur de l'agence régionale de l'AFD pour Maurice et les Seychelles, André Pouillès-Duplaix : « *SUNREF permet par des financements directs au secteur privé, d'une part de promouvoir le plan d'action national de lutte contre les effets du changement climatique et d'autre part d'accompagner les acteurs économiques sur le terrain. La transition écologique ne peut se faire qu'avec les banques locales, premiers financeurs des entreprises et fins connaisseurs du contexte local. C'est en nouant des partenariats avec elles, à des conditions attractives et en apportant de l'appui technique, qu'il y aura une démultiplication des investissements verts sur le territoire.*

*Cette nouvelle phase se veut encore plus ambitieuse que les deux précédentes. Tout en continuant à financer les projets d'atténuation, le programme pourra désormais financer des projets d'adaptation au changement climatique ainsi que des projets favorisant l'égalité femmes-hommes ».*

Pour rappel SUNREF Maurice a vu le jour suite au succès des deux premières lignes de crédit SUNREF (2009-2018), qui ont permis de financer plus de 460 projets verts d'entreprises et de particuliers. Forte de cette expérience édifiante, l'AFD s'est engagée à accorder une ligne de crédit de Rs 3 milliards pour la période 2018-2022 aux deux banques partenaires. Cette ligne de crédit est accompagnée d'une subvention de l'Union européenne (UE) de Rs 280 millions (7 millions d'euros) pour l'assistance technique et des primes à l'investissement supplémentaires, afin de maximiser les chances de réussite des projets verts qui seront financés. L'objectif final du programme étant d'aider Maurice à accélérer la transition vers une économie verte, plus résiliente au changement climatique et plus inclusive.

### **Deux catégories d'investissement pour une approche sur mesure**

Selon l'Ambassadeur de l'Union européenne auprès de la République de Maurice et des Seychelles, Vincent Degert, SUNREF Maurice s'inscrit dans le contexte de l'engagement et mobilisation de l'UE en faveur d'une mise en œuvre réussie de l'Agenda de développement durable à l'horizon 2030 et dans la lutte contre le changement climatique : *« Suite aux résultats probants obtenus dans le cadre des deux premières lignes de crédit SUNREF, l'Union européenne se réjouit de contribuer au programme SUNREF Maurice pour continuer à accompagner Maurice et ses entreprises dans la transition vers une économie plus verte et plus résiliente face au dérèglement climatique. En termes concrets, la subvention de l'Union européenne à hauteur de 7 millions d'euros sert à financer l'assistance technique pour la préparation et la mise en œuvre des projets liés au développement respectueux de l'environnement dans le domaine de l'énergie, de l'eau, de l'agroforesterie et de l'agriculture ; s'y ajoutent des primes supplémentaires à l'investissement pour ceux qui présentent une dimension adaptation au changement climatique ou genre ».*

SUNREF Maurice s'adresse aux opérateurs économiques dans le sens large du terme. En effet, le programme vise aussi bien les petites et moyennes entreprises (PME) que les grands acteurs économiques, sans oublier les particuliers. Cette approche sur mesure s'illustre par le fait que SUNREF Maurice se décline en deux catégories d'investissements : ceux de petite échelle et ceux de grande échelle. Les projets dans la première catégorie, qui comprend les prêts d'un maximum de Rs 10 millions, peuvent être approuvés directement par les banques partenaires

à travers une procédure simplifiée, alors que ceux qui tombent dans la deuxième catégorie (prêts d'un maximum de Rs 200 millions) doivent faire l'objet d'une évaluation technique approfondie. Les critères d'éligibilité peuvent être consultés dans les succursales de la MCB et la SBM.

Comme le fait ressortir le Directeur Général de la MCB, Alain Law Min, « *Depuis le début en 2009, la MCB s'est naturellement associée au programme SUNREF, qui cadre parfaitement avec nos engagements en faveur de la transition écologique, qui ont notamment été repris dans notre initiative Success Beyond Numbers. Ce partenariat dans la durée nous tient à cœur, car il nous aide à financer, à travers notre offre-phare Green Loan, des projets visant à promouvoir le développement durable et inclusif. À ce jour, la MCB, en tant que plus gros pourvoyeur de prêts sous le programme SUNREF, a octroyé environ 400 Green Loans, à travers les deux premières lignes ainsi que la nouvelle ligne en cours, pour une valeur cumulée de Rs 3,1 milliards aux entreprises, PME et particuliers opérant à Maurice, à Madagascar et aux Seychelles. Nous travaillons activement pour que les objectifs de la nouvelle ligne, qui se veut plus ambitieuse, soient pleinement remplis, en impliquant les porteurs de projet, pour le financement de projets innovants, viables, avec des impacts environnements et sociaux positifs forts* ».

Pour le Directeur General de la SBM, PV Rao, le développement durable reste au centre des préoccupations du groupe : « *Le groupe SBM s'est engagé sur la voie de la durabilité environnementale et vise à promouvoir des produits et services respectueux de l'environnement* ».

### Approche partenariale et systémique

Il est à noter que la gestion de l'assistance technique (AT) de SUNREF Maurice a été confiée à Business Mauritius, entité responsable de la coordination des institutions du secteur privé. L'AT a pour tâche de soutenir les porteurs de projets et les banques dans l'identification d'opportunités en matière d'investissements verts, l'évaluation de l'éligibilité des projets, la promotion de la finance verte et le renforcement des capacités de toutes les parties prenantes. Dans cette optique, BM a mis sur pied une Unité de Gestion de Projet dans ses bureaux et aussi recruté le consortium AETS-ARTELIA, une équipe d'experts externes.

Le président de Business Mauritius, Vidia Mooneegan, souligne l'importance de créer à la fois l'offre et la demande : « *SUNREF est une offre de financement très intéressante via les banques dans un contexte mauricien où les mesures d'incitation vers les projets-climat doivent de plus en plus voir le jour. Face à cette offre, il est aussi important de créer la demande. Business Mauritius compte bien mobiliser son retour d'expérience du Programme national d'efficacité énergétique pour faire émerger des projets des entreprises vers les banques. L'émergence des projets nécessite bien souvent une approche partenariale et systémique avec les services de l'Etat sur des thématiques précises. Il s'agit là d'une valeur ajoutée forte de Business Mauritius pour capitaliser sur la relation de travail avec les ministères et d'engager de nouvelles discussions pour identifier les solutions à mettre en place afin de faciliter l'investissement du secteur privé via SUNREF* ».

**Contacts presse :**

André Pouillès-Duplaix (AFD) [pouilles-duplaixa@afd.fr](mailto:pouilles-duplaixa@afd.fr)

Mickael Apaya (BM) [sunref@businessmauritius.org](mailto:sunref@businessmauritius.org)

Gilles Martial (MCB) [gilles.martial@mcb.mu](mailto:gilles.martial@mcb.mu)

Balkrishna Jhurry (SBM) [kris.jhurry@sbmgroup.mu](mailto:kris.jhurry@sbmgroup.mu)

<b>Agence AFD Maurice</b>	<b>Business Mauritius</b>	<b>MCB</b>	<b>SBM</b>
Agence française de développement		The Mauritius Commercial Bank Ltd	SBM Bank Mauritius Ltd,
Bureau 310	BM-MCCI Building	9-15 Sir William Newton	1, Queen Elizabeth II
Bâtiment Dias Pier	Rue du Savoir,	Street,	Avenue
Le Caudan	Ebène Cyber City	Port-Louis, Maurice	Port-Louis, Maurice
Waterfront,	Ebène, Maurice		
Port-Louis, Maurice			
Tel : 230 213 640	Tel : 230 466 3600	Tel : 230 202 5000	Tel : 230 202 1793

## SUNREF MAURICE, C'EST QUOI ?

S'appuyant sur le succès des deux précédentes lignes de crédit (2009-2018), l'Agence Française de Développement (AFD) continue de soutenir le financement responsable.

Le nouveau programme SUNREF (Sustainable Use of Natural Resources and Energy Finance) Maurice est une ligne de crédit dédiée aux banques partenaires à Maurice pour des prêts au secteur privé, afin d'accroître les investissements dans l'énergie durable, l'adaptation au changement climatique et l'investissement dans l'égalité professionnelle femme-homme, favorisant ainsi un développement durable inclusif.

### SUNREF III

SUNREF III est dotée du ligne de crédit de Rs 3 milliards

#### Banques partenaires

- MCB
- SBM

#### Éligibilité financière

Au titre de SUNREF III, les demandeurs sont éligibles à un prêt d'un maximum de Rs 200 millions maximum par projet (même si le coût du projet peut dépasser ce montant et que le montant total des prêts obtenus auprès de la banque partenaire peut dépasser Rs 200 millions).

#### Éligibilité thématique

- Investissement dans l'Atténuation (énergies renouvelables et efficacité énergétique)
- Investissement dans l'Adaptation au changement climatique
- Investissement dans l'Égalité des genres

## ASSISTANCE TECHNIQUE

Lorsqu'elles déposent une demande de prêt vert à la SBM ou à la MCB, les entreprises se verront systématiquement proposer une assistance technique pour procéder à une évaluation des problématiques et du potentiel de l'égalité des genres de leur organisation, ainsi qu'un soutien financier pour mettre en œuvre les investissements nécessaires à sa promotion.

Le dispositif aide les porteurs de projets et les banques à identifier les opportunités d'investissement vert, à analyser l'éligibilité des projets, à promouvoir le financement vert et à renforcer leurs capacités internes pour évaluer correctement les projets.

Une unité de gestion de projet dirigée par Business Mauritius assure l'interface de l'Assistance technique

A cet effet, Business Mauritius a mis en place une unité de gestion de projet composée de trois personnes dédiées (chef de l'Assistance technique SUNREF, chef de projet et assistant administratif/comptable). En décembre 2018, Business Mauritius a recruté AETS-ARTELIA (un consortium d'experts internationaux) pour réaliser la mission d'Assistance technique.

## LES PROJETS ELIGIBLES SOUS SUNREF

**SUNREF Maurice soutient les investissements verts qui, autrement, ne seraient pas réalisés.**

**2 Catégories de projets d'investissement :**

### **Catégorie A**

Les projets d'investissement de Catégorie A sont des projets qui soit coûtent plus de Rs 10 millions, soit nécessitent des équipements/technologies non inclus dans les listes pré-approuvées des matériels et équipements éligibles.

Les banques partenaires procéderont à leur propre évaluation de l'investissement proposé conformément à leurs procédures internes avant de soumettre le projet à l'Assistance technique par le biais d'un résumé du projet et des finances.

### **Catégorie B**

Les projets d'investissement de Catégorie B sont des projets dont le coût est inférieur ou égal à Rs 10 millions et qui utilisent des équipements/technologies inclus les listes pré-approuvées des matériels et équipements éligibles.

Les banques partenaires sont habilitées à approuver directement le projet pour un financement SUNREF par le biais d'un processus simplifié. Les listes pré-approuvées des matériels et équipements éligibles sont disponibles dans les agences des banques partenaires, à l'UGP et sont inclus dans les documents de soutien produits par l'Assistance technique.

## CRITERES D'ELIGIBILITE TECHNIQUE

### Projets de Catégorie A

Un ensemble de critères d'éligibilité technique a été défini pour les projets d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. Tous les projets relatifs à l'égalité des genres seront examinés au cas par cas et sont donc considérés de facto comme des projets de catégorie A.

- **ATTENUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE (PROJETS D'ÉNERGIE RENOUELABLE ET D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE) :**

- **Investissements dans les énergies renouvelables**

Le projet doit se porter sur les technologies d'énergie renouvelable au stade du développement commercial et être susceptible d'être développé à grande échelle, par exemple :

- Solaire (photovoltaïque et énergie solaire à concentration)
- Des technologies matures telles que l'éolien, les petites centrales hydro-électriques ou la conversion de la biomasse mature en énergie.
- Les technologies de la biomasse, du biogaz ou de la mer pour des applications électriques ou de refroidissement
- Investissements dans les énergies renouvelables hors réseau et connectées au réseau.

## CRITERES D'ELIGIBILITE TECHNIQUE

- **Investissements dans l'efficacité énergétique**

Investissements dans les friches industrielles permettant de réduire la consommation globale d'énergie d'au moins 20 %. En outre, au moins 50 % des bénéfices financiers de l'investissement doivent provenir d'économies d'énergie et la période d'amortissement doit être de 2 ans au minimum et de 8 ans au maximum.

Une attention particulière est accordée aux secteurs à fort impact (industriel et tertiaire) ; les applications de climatisation et de refroidissement offrent des débouchés commerciaux prometteurs dans ce domaine. Les installations nouvelles et existantes (y compris les projets de modernisation et de modification des procédés) sont éligibles.
- **Mobilité électrique**

Le remplacement des véhicules à combustibles fossiles par des véhicules électriques pour les flottes d'entreprises, les transports publics et les sociétés de leasing sont éligibles, ainsi que les stations de recharge.
- **Entreprises écologiques**

Le financement des éco-entreprises telles que les producteurs/installateurs de chauffe-eau solaires ou les entreprises d'économie d'énergie qui peuvent accroître la disponibilité et/ou la qualité des équipements et services d'efficacité énergétique, d'énergie renouvelable et de performance environnementale sur le marché.

## CRITERES D'ELIGIBILITE TECHNIQUE

### ▪ ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE (PROJETS DE GRANDE ENVERGURE IDENTIFIÉS COMME POUVANT ÊTRE FINANCÉS PAR LE VOLET ADAPTATION DU SUNREF)

- Gestion des ressources en eau, usines de dessalement
- Agriculture intelligente
- Mesures anti-inondation
- Aménagement paysager pour prévenir l'érosion des sols
- Investissements dans des structures écologiques résistantes, assurant l'isolation thermique et la protection des zones côtières.

### ▪ PROJETS FAVORISANT L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE FEMME-HOMME (BONIFICATION DE PRÊT DE 1%)

Les entreprises désireuses de mener une étude de leur situation en matière d'égalité du genre au pourront bénéficier d'une subvention représentant 1% du montant initial du prêt (pour un projet d'atténuation ou d'adaptation au changement climatique).

- Engagement de la direction
- Égalité des chances en matière d'embauche
- Égalité dans l'accès à la formation et aux dispositifs de perfectionnement
- Égalité dans les promotions et les perspectives de carrière
- Dispositif d'accompagnement des carrières pour les employés ayant des enfants
- Politique de gestion du harcèlement et des réclamations sur le lieu de travail
- Communication et sensibilisation

## SOUMETTRE UN PROJET

Un porteur de projet peut soumettre directement son projet à l'une des banques partenaires. Il peut également contacter l'Assistance technique par l'intermédiaire de l'unité de gestion de projet, afin de recevoir des conseils préliminaires concernant l'éligibilité technique du projet, après quoi le porteur de projet sera encouragé à contacter les banques partenaires.